

*Le Maire de Paris*

Paris, le 10 JUN 2008

Madame la Ministre,

Plusieurs établissements universitaires parisiens seront affectés en 2008 ou 2009 par des travaux de désamiantage ou de mise en sécurité. Vous m'aviez interrogé en janvier sur l'aide que la Ville pouvait vous apporter pour les reloger provisoirement. J'ai eu le plaisir de pouvoir vous proposer quelques jours plus tard de louer un bâtiment que la Ville venait tout juste d'acquérir rue du Pré. Vous m'avez donné votre accord de principe à la fin du mois de mars.

Nous avons proposé aux services compétents de votre ministère un contrat de location qui vous permette de disposer dès le 1er Juillet de ces espaces. Ce contrat semble convenir à vos services, tant pour les clauses financières que pour la durée, mais cet éventuel accord ne nous a pas encore été signifié officiellement. Le temps passe et c'est pourquoi j'attire votre attention sur l'urgence qu'il y a désormais à signer un accord.

Par ailleurs, puisque le bâtiment que nous vous proposons n'est pas suffisant pour reloger dans leur ensemble les composantes de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme concernées par les travaux à venir, vous avez recherché dès janvier un lieu complémentaire. Il m'importe de connaître la solution que vous avez retenue. Elle doit permettre de disposer d'espaces assez grands pour que ces établissements continuent à exercer leurs activités dans des conditions qui leur conviennent. Je suis attaché à ce que votre ministère soutienne chacun de ces trois établissements, tant pour un relogement provisoire que pour une installation définitive. Il en va en effet de leur pérennité à court et moyen terme.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous*



Bertrand DELANOË

Madame Valérie PECRESSE  
Ministre  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
21, rue Descartes  
75005 PARIS